
IMMIGRATION

Canada

Permis de travail

Directives du bureau des
visas de Lima



Table des matières

Liste de contrôle– Permis de travail

Questionnaire relatif aux
travailleurs peu spécialisés

Ce guide est produit gratuitement par
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté
Canada et ne doit pas être vendu aux
requérants.

This guide is also available in English

Demande de permis de travail – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus votre demande.

À compter du 4 septembre 2013, vous pourriez avoir à fournir vos données biométriques (empreintes digitales et photographie) et payer des frais de biométrie

Tout document qui n'est pas en français, en anglais ou en espagnol doit être accompagné d'une traduction certifiée.

Les plans de voyage sont faits à vos propres risques jusqu'au moment que vous recevez l'approbation de cette demande.

Remarque : la présentation d'une demande avec les documents énumérés ci-dessous ne garantit pas la délivrance d'un visa.

Si votre visa a été approuvé, on recommande d'obtenir une assurance médicale internationale couvrant toute la période de votre séjour prévu au Canada.

IMPORTANT:

- Il est responsabilité du demandeur de présenter toutes les informations nécessaires pour répondre aux exigences de ce type de visa.
- Fournir des renseignements faux et trompeurs dans ces formulaires constitue un délit grave. Les renseignements et la documentation que vous fournissez dans votre demande peuvent faire l'objet d'une vérification.
- Les visas canadiens ne peuvent pas dépasser la validité du passeport.
- Le fait de ne pas présenter tous les documents requis peut entraîner le rejet de la demande ou des retards dans le traitement.

En plus d'un permis de travail, demandez-vous l'un des documents suivants pour un membre de votre famille?

		Nombre demandé :
Époux ou conjoint de fait	Permis de travail ouvert – un formulaire de demande de permis de travail doit être rempli	Nombre demandé : <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si une demande de permis de travail ouvert n'est pas présentée) - aucun formulaire de demande distinct ne doit être rempli	Nombre demandé : <input type="text"/>
Enfants mineurs	Permis d'études ouvert pour les enfants de 6 à 18 ans qui accompagnent le demandeur principal - aucun formulaire de demande distinct ne doit être rempli	Nombre demandé : <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si une demande de permis d'études ouvert n'est pas présentée) - aucun formulaire de demande distinct ne doit être rempli	Nombre demandé : <input type="text"/>

Vous devez soumettre :	✓
Deux photographies de chaque demandeur. Les photographies doivent être signés, datés et avoir été prises au cours des six derniers mois. Le nom du demandeur et sa date de naissance doivent être indiqués au verso.	<input type="checkbox"/>
Un passeport valide pour chaque demandeur. Le passeport doit être valide pour au moins six mois à compter de la date de la demande est présentée. Veuillez prendre note qu'un visa canadien ne peut être valide que jusqu'à un mois avant la date d'expiration du passeport. Incluez tous vos passeports annulés ou expirés , s'il y a lieu. Si vous ne résidez pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez soumettre votre permis de travail ou de séjour temporaire.	<input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de l'annexe 1 (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.	<input type="checkbox"/>
Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé.	<input type="checkbox"/>
Vous devez également soumettre une PHOTOCOPIE des documents suivants	✓
L'étude de l'impact sur le marché du travail émis par Emploi et Développement social Canada (EDSC). La plupart des travailleurs étrangers temporaires doivent disposer d'un EIMT pour pouvoir demander un permis de travail. Votre employeur au Canada vous obtiendra ce document.	<input type="checkbox"/>
Le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) si vous comptez travailler au Québec.	<input type="checkbox"/>
L'offre d'emploi -avec l'entête officielle de l'entreprise- émise par votre employeur potentiel au Canada indiquant le titre du poste, la description des tâches, le salaire ainsi que la période de l'emploi. Soumettez une copie de votre contrat si possible.	<input type="checkbox"/>
Preuve que vous satisfaites aux exigences de l'offre d'emploi (par exemple: références donnant un aperçu de vos anciens emplois et des tâches, copies de certificats d'études pertinents, preuves de qualifications professionnelles).	<input type="checkbox"/>
Preuve de votre compétence linguistique en langue anglaise ou française. Anglais : Test IELTS – International English Language Testing System – General Training ou Test TOEFL – Test of English as a Foreign Language; Français : Test TEF – Test d'évaluation du français	<input type="checkbox"/>
Certificats de naissance des enfants mineurs, s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>

Certificat de mariage ou Déclaration officielle d'union de fait IMM 5409 , s'il y a lieu	<input type="checkbox"/>
Une preuve de votre capacité financière à subvenir aux besoins des membres de votre famille qui vous accompagneront.	<input type="checkbox"/>
Certificat de police pour le demandeur et tout membre de la famille âgé de 18 ans ou plus l'accompagnant. Les certificats sont requis pour chaque pays où vous avez séjourné pendant plus de six mois depuis l'âge de 18 ans.	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes ou avez été une partie des forces militaires ou policiers vous devrez remplir le Tableau Militaire qui peut être demandé en avance à lima.immigration@international.gc.ca ou au bureau de centre de réception des demandes de visa (CRDV)	<input type="checkbox"/>
Subir des examens médicaux préalables en visitant un médecin désigné SEULEMENT si vous allez rester au Canada pendant plus de six mois ou si vous étiez hors du Canada pendant plus de six mois ou si vous participez à une activité médicale.	<input type="checkbox"/>

Les requérants faisant une demande dans les catégories nommées ci-dessous, doivent également soumettre les documents suivants :

Infirmiers, docteurs et autres professionnels de la santé:	✓
Une lettre confirmant votre admissibilité à un permis d'exercer ou agrément temporaire de l'organisme de réglementation provincial pertinent (par exemple : ordre des infirmières et infirmiers ou collège des médecins et chirurgiens). Les moniteurs de clinique (clinical fellows) qui se rendent en Colombie-Britannique, en Ontario ou en Alberta n'ont pas besoin d'une lettre de l'organisme de réglementation.	<input type="checkbox"/>
Personnes mutées au sein d'une entreprise:	✓
Une lettre de votre employeur expliquant pourquoi votre mutation est nécessaire et dans quelle mesure vous répondez aux exigences.	<input type="checkbox"/>
Une preuve du lien entre votre employeur actuel et votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>
Aides familiaux résidents:	✓
Une preuve que vous avez achevé un programme d'études secondaires .	<input type="checkbox"/>
Une preuve que vous satisfaites aux exigences du programme en matière de formation ou d'expérience (p. ex. certificats d'études ou lettres de recommandation donnant un aperçu des tâches et des dates d'emploi).	<input type="checkbox"/>
Camionneurs:	✓

Une preuve que vous avez achevé un programme d'études secondaires .	<input type="checkbox"/>
Une copie de votre permis de conduire (et document papier D740, s'il y a lieu).	<input type="checkbox"/>
Un Questionnaire relatif aux travailleurs peu spécialisés , dûment rempli,	<input type="checkbox"/>
Candidats des provinces:	✓
Un certificat de désignation par une province .	<input type="checkbox"/>
Titulaires d'une bourse de perfectionnement postdoctoral:	✓
Une preuve d'achèvement des études doctorales (diplôme de doctorat ou lettre de l'université).	<input type="checkbox"/>
Chercheurs invités:	✓
Un projet de recherche donnant : <ul style="list-style-type: none"> • les grandes lignes de la recherche à effectuer au Canada; • les objectifs de la recherche par rapport à vos plans d'études dans votre pays; • la façon dont vous avez été choisi; • la somme et la source de tout financement que vous recevrez. 	<input type="checkbox"/>
Équipe de tournage:	✓
Tous les détails du tournage , y compris le but, l'endroit, les dates, le type de production et le public cible.	<input type="checkbox"/>
L'entente avec Téléfilm Canada , s'il y a lieu.	<input type="checkbox"/>
Participants au programme québécois d'assistants en langue anglaise:	✓
Une déclaration d'affectation du ministère de l'Éducation du Québec confirmant les détails de votre placement.	<input type="checkbox"/>
Employés d'organismes de bienfaisance:	✓
Le numéro d'organisme de bienfaisance de votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>

Travailleurs peu spécialisés - information supplémentaire

L'information suivante va faciliter l'évaluation de votre demande de permis de travail. Nous vous rappelons que le permis de travail doit être délivré par notre bureau avant d'entrer au Canada. La délivrance du permis, dans le cadre de ce programme, ne peut s'effectuer qu'avec un "avis sur le marché du travail" préparé par les agents au Canada.

Veillez écrire en lettres majuscules.

Votre nom:

Votre citoyenneté:

Votre statut dans votre pays de résidence si vous n'êtes pas citoyen de ce pays:

Vos personnes à charge (époux ou conjoint, enfants célibataires de moins de 22 ans) vont-ils vous accompagner au Canada ?

Oui non

Où résident-ils présentement?

S'ils vous accompagnent, de quels fonds disposez-vous pour payer les vols, l'éducation et subvenir à vos besoins au Canada?

Quel est votre emploi actuel ou niveau d'études (pour les étudiants)?

Quelles sont vos fonctions ?

Depuis combien de temps avez-vous cet emploi ?

Adresse :

Dans le cadre de ce programme, les requérants peuvent travailler au Canada pendant une période de 24 mois*, après laquelle ils DOIVENT quitter le Canada et séjourner à l'étranger pendant au moins quatre mois. Si vous souhaitez faire une autre demande de permis de travail après l'échéance du premier, dans quel pays allez-vous séjourner au cours de ces quatre mois obligatoires?

Quels sont vos projets à long terme?

*Vous faites une demande de permis de travail. Il est possible de se faire "désigner" par une province au Canada et obtenir la permission de faire une demande de résidence permanente tout en continuant de travailler. Toutefois, la désignation de personnes détentrices de permis de travail est rare et ne peut être garantie d'avance. L'obtention de la résidence permanente ne peut elle non plus être assurée. Il est déconseillé de prendre des démarches définitives (vente de propriété, etc.) pour s'établir au Canada avant d'avoir votre visa de résidence permanente en main.